EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Jérôme AUSLENDER, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Suite au passage de manifestants et de représentants syndicaux de l'entreprise AIA (Ateliers Industriels de l'Aéronautique) et à la demande de M. Cyril CINEUX, Monsieur le Maire décide de débuter la séance du Conseil Municipal par le vœu relatif au maintien du statut d'ouvrier d'Etat dans les ateliers industriels de l'aéronautique. A l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend l'ordre du jour prévu.
M. Jérôme AUSLENDER arrive avant le vote du vœu A (début du pouvoir de M. Simon POURRET).
M. Louis COUSTES arrive pendant le débat commun aux 5 premières questions (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Marion CANALES quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Abdelmajid MELLOUKI.

Rapport N° 53
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES DIVERSES

MM Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Guillaume VIMONT, Manuela FERREIRA DE SOUSA et Didier MULLER, ne prennent pas part au vote en tant que membres de l'Assemblée Générale du Comité des fêtes

Plusieurs associations locales bénéficient, soit en raison de l'importance de leurs activités, soit parce qu'elles organisent une manifestation annuelle reconnue, d'une subvention qui leur est traditionnellement allouée dès le vote du Budget Primitif.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

IL ÉTAIT UNE FOIS MONTFERRAND **20 000 €**

L'association organisera la 22ème édition des Fêtes Médiévales de Montferrand les 2, 3 et 4 juin 2017. Ces 22èmes fêtes auront pour thème « *Santé, bien-être* ». L'ancien « *quartier des Moulins* », au pied des remparts rénovés, encore peu fréquenté, sera à nouveau mis en valeur en tant qu'espace d'animation autour de reconstitutions historiques, vieux métiers, vie quotidienne et spectacles artistiques.
L'association souhaite attirer un public plus nombreux afin de préparer d'ores et déjà les fêtes médiévales de 2020 qui célébreront les 900 ans de la fondation de Montferrand.

En 2015, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville et de locaux mis à disposition, 31 rue du Docteur Claussat d'un montant total estimé à 29 508 €.

- Le budget prévisionnel 2017 fait apparaître un montant de : 49 250 €
- La subvention de fonctionnement 2016 était de : 20 000 €

COMITÉ DES FÊTES DE CLERMONT-FERRAND **10 000 €**

Le Comité des Fêtes participe à l'animation de la Ville par l'organisation de différentes manifestations ouvertes gratuitement aux personnes âgées. Il organisera ses spectacles de l'année 2017 à l'Opéra-Théâtre et à la Maison de la Culture.

En 2015, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville d'un montant de 12 637 €.

- Le budget prévisionnel 2017 fait apparaître un montant de : 16 340 €
- La subvention de fonctionnement 2016 était de : 10 000 €

LES AMIS DU CAFÉ-LECTURE **10 000 €**

L'association a pour objet la promotion et le développement de l'écrit sous toutes ses formes par l'animation du café-lecture les Augustes.

Le café-lecture les Augustes est un espace de culture et de lien social qui s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire et vise ainsi l'accès de tous et par tous à la culture et l'éducation. Il offre un accès libre à de nombreux ouvrages, journaux, revues thématiques et une connexion internet. Des animations sont également proposées chaque jour (cafés citoyens, cafés langues, débats, projections, rencontres,…) et sont animées par des associations locales, des intervenants ou des bénévoles du café. Il cherche aussi à combattre les inégalités culturelles et sociales, l'exclusion liée à la lecture et à l'écriture, aux origines sociales.

- Le budget prévisionnel 2017 fait apparaître un montant de : 62 595 €
- La subvention de fonctionnement 2016 était de : 10 000 €

ALLIANCE UNIVERSITAIRE D'AUVERGNE - SOCIÉTÉ DES AMIS DES UNIVERSITÉS DE CLERMONT-FERRAND 5 000 €

Cette association a pour mission la promotion des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherche de l'Académie de Clermont-Ferrand. Elle encourage et développe les recherches et les études faites en Auvergne et met à jour les connaissances sur les sujets les plus divers à des fins de vulgarisation. Depuis 1884, elle édite la Revue d'Auvergne, chargée de diffuser l'information scientifique qui paraît une fois par an en numéros simple ou double.

La Ville met à disposition de l'association des locaux pour le stockage des numéros de la revue (rue Docteur Balme à Montferrand), ce qui représentait, en 2015, un avantage en nature évalué à 13 822 €.

- Le budget prévisionnel 2017 fait apparaître un montant de : 32 850 €
- La subvention de fonctionnement 2016 était de : 5 000 €

CEZAM AUVERGNE 5 000 €

L'association propose des activités et des actions culturelles (service billetterie, passeport-cadeau, spectacles de fin d'année…) à ses adhérents (comités d'entreprises, amicales du personnel, comité d'œuvres et d'action sociale…). L'ensemble de la subvention sollicitée est allouée aux charges indirectes (animation de projet particulièrement).

Les adhérents de la carte CEZAM bénéficient du tarif réduit pour l'accès aux musées de la Ville.

- Le budget prévisionnel 2017 fait apparaître un montant de : 677 692 €
- La subvention de fonctionnement 2016 était de : 5 000 €

LA SEMAINE DE LA POÉSIE 5 000 €

L'association œuvre afin de favoriser et développer une ouverture culturelle et éducative à la poésie contemporaine, principalement en milieu scolaire mais aussi auprès du grand public et des publics empêchés.

Elle organise pour cela un festival annuel de poésie contemporaine dans le cadre de la manifestation nationale « Le printemps des poètes ».

En 2017, le festival fêtera ses 30 ans et mettra à l'honneur, du 11 au 18 mars, un quatuor de poètes et amis de l'association : Antoine Emaz, Ludovic Degroote, James Sacré et Albane Gellé. Ils seront rejoints tout au long

de la semaine par douze autres poètes pour des lectures et rencontres dans les établissements scolaires, les bibliothèques, les structures hospitalières...

Parallèlement, afin de faire rayonner la poésie contemporaine sur tout le territoire, toute l'année, l'association propose une programmation d'un cycle de lectures « Poésie hors saison », qui consiste en l'invitation d'un poète par mois pour des lectures grand public. Ces rencontres auront notamment lieu à la SCOP Librairie Les Volcans, en salle Georges Conchon en partenariat avec Sauve qui peut le court métrage, ou encore au cinéma Le Rio à l'occasion d'un nouveau partenariat avec la manifestation « Littérature au Centre ».

En 2015, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville d'un montant estimé à 24 879 €.

- Le budget prévisionnel 2017 fait apparaître un montant de : 75 150 €
- La subvention de fonctionnement 2016 était de : 5 000 €

CERCLE AMÉLIE MURAT **2 170 €**

L'association a pour mission de perpétuer le souvenir de la poétesse Amélie Murat et de promouvoir la poésie.

Elle organise chaque année des lectures et des récitals afin de faire connaître le plus souvent en musique les œuvres de poètes régionaux, nationaux ou étrangers et décerne un prix de poésie francophone recherché (prix de la Ville).

En 2015, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville d'un montant estimé à 3 054 €.

- Le budget prévisionnel 2017 fait apparaître un montant de : 5 250 €
- La subvention de fonctionnement 2016 était de : 2 170 €

LES AMIS DU VIEUX CLERMONT **1 500 €**

Elle remet chaque année, dans le cadre du Festival du Court Métrage, le « Prix du rire Fernand Raynaud » doté par la Ville.

Son objet est d'assurer la connaissance de la vie clermontoise d'autrefois par tous moyens notamment expositions, conférences, publications.

- Le budget prévisionnel 2017 fait apparaître un montant de : 2 122 €
- La subvention de fonctionnement 2016 était de : 1 500 €

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 décembre 2016

Le Maire,

Olivier BIANCHI